

# MAIRIE DE *La Saulce*

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS CANTINE / GARDERIE Année scolaire 2019/2020

Nom de l'élève : .....

Prénom : ..... Classe : .....

Autorisation de sortie :                      OUI                      NON

Personnes habilitées à venir chercher l'élève **y compris les parents** :

Nom et prénom	N° de téléphone

En cas d'urgence :

Nom de la personne à prévenir : .....

Numéro(s) de téléphone : .....

Mail : .....

Domicile : .....

Observations : .....

Bien vouloir réactualiser la fiche en cas de modifications (coordonnées, personnes, etc...).

Mairie de La Saulce  
Année scolaire 2019/2020

Nom & Prénom : .....  
Classe : .....

### FICHE D'ENGAGEMENT

Père et/ou mère	Représentant légal (autre que les parents)	Tuteur
<p>Je, soussigné(e)..... Père/mère de l'enfant ..... inscrit en classe de : .....</p> <p><b>déclare :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir été destinataire du règlement intérieur de la cantine/garderie.</li> <li>- m'engager à signaler au secrétariat de Mairie et <b>par écrit</b> tout changement modifiant les indications mentionnées sur la fiche de renseignements.</li> </ul> <p>Fait à ....., le..... Signature</p>	<p>Je, soussigné(e)..... représentant légal de l'enfant ..... inscrit en classe de : .....</p> <p><b>déclare :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir été destinataire du règlement intérieur de la cantine/garderie.</li> <li>- m'engager à signaler au secrétariat de Mairie et <b>par écrit</b> tout changement modifiant les indications mentionnées sur la fiche de renseignements.</li> </ul> <p>Fait à ....., le..... Signature</p>	<p>Je, soussigné(e)..... tuteur de l'enfant ..... inscrit en classe de : .....</p> <p><b>déclare :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir été destinataire du règlement intérieur de la cantine/garderie.</li> <li>- m'engager à signaler au secrétariat de Mairie et <b>par écrit</b> tout changement modifiant les indications mentionnées sur la fiche de renseignements.</li> </ul> <p>Fait à ....., le..... Signature</p>

Année scolaire 2019 / 2020

## Droit à l'image : demande d'autorisation parentale

Nous soussignés :

Madame (nom, prénom) : \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

Monsieur (nom, prénom) : \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

Investi(s) de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : \_\_\_\_\_

**autorisons – n'autorisons pas (barrer la mention inutile)**

à titre gracieux, dans le cadre scolaire ou périscolaire, le personnel, les élu(e)s de la Mairie de La Saulce,

**à photographier – à filmer (barrer la mention inutile)**

notre enfant (nom, prénom) : \_\_\_\_\_  
scolarisé en classe de : \_\_\_\_\_

**et de publier – exposer – diffuser (barrer la mention inutile)**

La (les) photographie(s) ou le (les) film(s) représentant notre enfant pour les usages suivants :

- Publication dans le bulletin municipal de la commune
- Exposition de photographies dans le cadre des activités pédagogiques ou périscolaires
- Publication sur le site Internet de la commune (accès non restreint)
- Autres usages (à préciser lors de la demande d'autorisation) : \_\_\_\_\_

L'autorisation de photographier ou de filmer notre enfant est valable pour l'année scolaire 2019-2020.

La photographie (ou le film) ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.

La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant ainsi que les légendes ou commentaires pouvant l'accompagner ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrions donc à tout moment, vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons du droit de retrait de cette photo si nous le jugeons utile.

Suite à notre refus mentionné ci-dessus de photographier/filmer notre enfant et dans le cas de photos de groupe, le visage de notre enfant devra être rendu flou avec un logiciel de retouche d'images de manière à le rendre totalement impossible à identifier.

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code Civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Date et signature des représentants légaux,